

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique des travaux à exécuter pour l'établissement d'une entrée profonde et d'une rade au port de Cette. (Nommée le 10 juillet 1880.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : AUDREN DE Kerdrel.
2^e — COMBESCURÉ.
3^e — DUFRESNE.
4^e — BRUN (CHARLES).
5^e — BAZILLE (GASTON).
6^e — COLONEL MEINADIER.
7^e — HUGUET (A).
8^e — AMIRAL DE MONTAIGNAC.
9^e — DUPOUY.

Séance du 12 Juillet, 1880.

La séance est ouverte à 1 heure 1/4 -
Tous présents: M. M. Dufresne, de Kerdrel, Dupont
Razille, Col^e Melinadier et Auguet.

La commission décide:
pour Président, M. Dufresne,
pour Secrétaire, M. Auguet.

M. J^{ton} Razille développe le rapport qui existe
en faveur du projet d'établissement d'une entrée profonde et
d'une rade au port de cette. Ce port est, tout à la fois un
port d'importation et d'exportation; il est sur ce rapport le
5^e port de grand mouvement de tonnage - Il y
a donc lieu d'approfondir les passes qui manquent de profondeur
et de créer 2 épis qui amélioreraient l'entrée du port; les
travaux sont de toute première nécessité; - la Chambre de
Commerce, le Département & la Ville de cette se sont engagés à
contribuer à la dépense pour une somme assez forte;
cette contribution volontaire prouve l'utilité incontestable
des travaux projetés. -

A l'unanimité, la Commission se prononce dans
un sens favorable au projet; elle nomme pour rapporteur
M. Gaston Razille, -

M. Dupont est d'avis que le projet de loi
devra retourner à la Chambre des Députés, après le vote du
Sénat, attendu que le texte ne fait aucune mention de
subventions prévues par le chemin de fer, la Chambre de Commerce
&c, - et qu'il est d'usage que le projet de loi récite
les engagements qui ont été souscrits par ces différentes
assemblées. - M. Dupont appelle l'attention de la Com^{on}
sur ces observations. -

La Commission décide que le Rapporteur se mettra
en rapport avec M. Roussel pour être édifié sur ce point. -
Le Rapporteur s'entendra pareillement avec la Commission de

financiers à l'effet d'avoir l'avis de cette Commission en
tous points utiles pour l'approbation du projet par le Sénat.

La séance est levée à 2 heures,

Le Président

Le Secrétaire.

J. Dupremy Aug. Auguste

Séance du 13 Juillet 1880.

La séance est ouverte à Midi 1/2.

Les membres de la Commission présents sont: M. de Dufresne,
Président, Auguste Secrétaire, G. Bazille, Rapporteur
Combesse, Dapong

M. Bazille donne lecture de son rapport.

Et l'unanimité des membres présents, la rédaction en est
approuvée.

Le Rapporteur est invité à déposer son rapport
à la séance de ce jour 13 juillet.

La séance est levée à 2^h.

Le Président

Le Secrétaire

J. Dupremy Aug. Auguste